Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 37 (1957)
Heft: 3

Artikel: Le Royaume-Uni et l'Europe
Autor: Cavendish-Bentinck, V.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887816

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE ROYAUME-UNI et l'Europe

M. V. Cavendish-Bentinck, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne et Conseiller technique à la Commission des affaires européennes de la Chambre de commerce internationale, a présenté, le 15 février 1957, sous le titre « Le Royaume-Uni et l'Europe », la cinquième conférence du cycle organisé par la Chambre de commerce suisse en France sur l'unification économique de l'Europe.

Cette soirée était honorée de la présence de Son Excellence Sir Gladwyn Jebb, ambassadeur de Grande-Bretagne en France, de M. Pierre Micheli, Ministre de Suisse en France, de M. A. Zehnder, Ministre suisse, et de MM. les Ministres Warner et Bauer, délégués des gouvernements britannique et suisse à l'O. E. C. E.

Il a été dit parfois que le Royaume Uni de Grande-Bretagne ne faisait pas partie de l'Europe et désirait même s'en tenir à l'écart. Au début de sa conférence, M. Cavendish-Bentinck souligne que c'est là une profonde erreur et le démontre en reprenant les relations de son pays avec le continent depuis le XVIIe siècle. Si, d'autre part, le Gouvernement britannique n'a pas voulu se joindre à la C. E. C. A. ce n'est pas parce que le Royaume Uni ne désirait pas faire partie de l'Europe mais parce qu'il se méfiait des autorités supranationales; en 1954, un accord était d'ailleurs conclu qui établissait un conseil permanent d'association entre le Royaume-Uni et la Haute Autorité.

Enfin, le Gouvernement britannique s'associa, en juillet 1956, à la décision du conseil de l'O. E. C. E. chargeant un comité d'études de la création d'une zone de libre-échange; les délégués britanniques prirent part aux travaux de ce comité.

M. Cavendish-Bentinck affirme que l'électeur britannique est plus convaincu que jamais que c'est seulement par une étroite collaboration économique et politique que les pays de l'Europe occidentale peuvent espérer se maintenir en face du bloc soviétique et du bloc afro-asiatique.

Une récente enquête a révélé que la majorité des membres de la Fédération des industries britanniques est favorable à une association entre le Royaume-Uni et les pays du marché commun dans une zone de libre échange.

Mais des problèmes particuliers se posent au Gouvernement britannique :

1° La population du Royaume-Uni s'élève actuellement à 50 millions; celle des six pays du marché commun à 161 millions, et celle de la Scandinavie, de l'Autriche et de la Suisse ensemble à 28 millions. Une zone de libre échange en Europe compterait donc déjà une clientèle toute faite d'environ 240 millions de personnes.

2° La population du Commonwealth s'élève à 490 millions. Mais il ne faut pas oublier que, sur ce chiffre, 400 millions de personnes vivent dans la République Indienne et au Pakistan, pays où le pouvoir d'achat est faible.

3° Le marché européen se développe beaucoup plus vite que celui du Commonwealth et, exception faite — peut-être — de la Chine, plus vite qu'aucun autre marché du monde.

4° Malgré les tarifs de préférence pratiqués à l'égard

du Commonwealth britannique (« imperial preference »), le Royaume-Uni n'a pas su maintenir sa place dans le développement des marchés du Commonwealth. En 1950, le chiffre total des importations de produits fabriqués des pays d'outre-mer de la zone sterling s'éleva à $ 8,5 milliards. Le Royaume-Uni y a participé pour $ 3 milliards. En 1955, ces importations étaient de $ 12 milliards, dont $ 4,1 milliards du Royaume-Uni.

5° Tandis que les importations de produits fabriqués des six pays ont augmenté dans une forte mesure, la part du Royaume-Uni dans ce commerce s'est trouvée réduite.

6° L'Europe occidentale reste un acheteur important de produits industriels. Les pays du Commonwealth s'industrialisent très rapidement et pourront plus tard subvenir eux-mêmes aux besoins de leurs propres marchés.

7° La Communauté européenne du charbon et de l'acier a déjà favorisé le développement du commerce inter-européen.

8° Les pays du Commonwealth sont libres soit d'abaisser, soit d'abolir les tarifs de préférence. La République indienne a déjà sensiblement réduit la marge de ceux dont jouissait le Royaume-Uni.

Le Gouvernement britannique doit d'autre part tenir compte des faits suivants :

1° Les débouchés britanniques au Commonwealth peuvent très vite se réduire, si d'autres pays ont à leur offrir des marchandises meilleur marché. Ce ne sont pas des marchés sûrs.

2° Une politique de tarif commun entre les six pays pourrait faire perdre au Royaume-Uni la place qu'il occupe dans ces pays, au fur et à mesure que le marché commun se développera, car les six pays voudront encourager leurs propres industries à travailler avant tout pour le « grand marché intérieur ».

3° Deux-cinquièmes des exportations du Royaume-Uni vers la Communauté européenne du charbon et de l'acier sont destinés aux pays du Benelux, dont les tarifs douaniers sont bas. Ces tarifs douaniers seront fort probablement haussés si le marché commun est établi.

4° D'après les Accords du G. A. T. T. (« General Agreement on Tariffs and Trade »), les tarifs préférentiels du Royaume-Uni avec le Commonwealth sont — tout au moins théoriquement — de durée limitée, car, malgré les hausses des prix mondiaux, il y a peu de tarifs préférentiels que l'on peut augmenter et il n'est pas permis d'en établir de nouveaux.

5° Un marché commun entraînerait une baisse des tarifs à l'égard des marchandises allemandes en Europe occidentale. Si le Royaume-Uni n'est pas associé à ce marché commun, il se pourrait bien que ses marchandises ne fussent plus à même de faire concurrence aux produits de l'industrie allemande.

Enfin, le Gouvernement britannique a récemment exposé à l'O. E. C. E. les raisons pour lesquelles le Royaume-Uni ne peut pas prendre part au marché commun mais il désire s'associer à ce marché par le moyen d'une zone de libre échange.

Puis, le conférencier établit une distinction entre les pays qui forment le Commonwealth; en effet, certains de ces pays sont habités par les descendants de sujets britanniques et pourraient désirer s'associer à la zone de libre échange.

Abordant le problème des produits agricoles, Monsieur Cavendish-Bentinck estime que si ce n'étaient les droits douaniers de préférence il serait possible d'avoir un marché commun libre pour les produits agricoles.

Quant à l'Europe, l'opinion britannique reste méfiante vis-à-vis des organes supra-nationaux, préférant voir se régler les problèmes relatifs à l'énergie nucléaire par voie multilatérale; pour elle, la production d'énergie nucléaire devrait être traitée comme celle des autres énergies : pétrole et houille.

Enfin, M. Cavendish-Bentinck souligne que la Grande-Bretagne a presque toujours été favorable au libre échange et que même si le traité de marché commun subissait le même sort que celui de la Communauté européenne de défense, le gouvernement britannique, appuyé par la grande majorité des électeurs de quelque parti politique que ce soit, ferait tout son possible pour que, même sans marché commun, il y ait entre les pays de l'Europe occidentale un libre échange.

Et M. Cavendish-Bentinck termine sa brillante conférence en déclarant : « Raffermir les liens entre les pays de l'Europe occidentale nous tient à cœur, et je suis certain que nous continuerons à renforcer ces liens, quel que soit le parti politique au pouvoir; c'est non seulement notre désir — c'est notre destin. »

A l'issue du cycle de conférences consacrées à l'unification économique de l'Europe, nous publierons une plaquette qui réunira les textes intégraux des exposés des sept orateurs. Cette brochure sera vendue au prix de 750 francs français ou 7,50 francs suisses. Les commandes sont à adresser au siège de notre Chambre de commerce.